

ENTRE NOUS



ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY-PROUAI N°47 / Octobre 2008

Les Pompiers de Boutigny Prouais recrutent

- Vous avez le sens du courage
 - Vous avez entre 25 et 40 ans
 - Vous habitez notre commune et souhaitez vous investir dans une mission locale
- Alors n'hésitez pas, et venez nous rejoindre**

Nous assurons votre formation afin d'intégrer le corps des Sapeurs Pompiers Volontaires d'Eure et Loir.

Candidature à déposer :
CI BOUTIGNY-PROUAI
Christophe CLOAREC
Rue du Rosaire
28410 BOUTIGNY-PROUAI
ou Tél : **06 30 93 63 43**

ELECTIONS LEGISLATIVES ET SENATORIALES :

Notre député : Monsieur Jean-Pierre GORGES

Nos trois sénateurs :

Monsieur Gérard CORNU
Monsieur Albéric de MONTGOLFIER
Monsieur Joël BILLARD

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2008

Venez participer nombreux aux cérémonies de commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918 qui se dérouleront :

A PROUAI à 11 h 00 devant le Monument aux Morts. Le verre du souvenir vous sera offert à l'issue de la cérémonie

A BOUTIGNY à 10 h 45, rassemblement devant la mairie avec le défilé en direction du cimetière et le verre du souvenir après la cérémonie.

RAPPEL

Depuis le 1er Octobre 2008,
Pour mieux vous satisfaire,
La Mairie de BOUTIGNY et
l'Agence Postale Communale
sont ouvertes du
Lundi au Vendredi de 14 h 30
à 17 h 30
Le Samedi de 8 h 30 à 11 h 45



Mes cher(e)s Administré(e)s,

Ca y est ... la rentrée est bien faite pour tout le monde.

Pour nos chères têtes "bondes" "brunes" et "rousses" au nombre de 222, les maîtresses et leurs aides étaient au rendez-vous le mardi 2 septembre au matin et tout s'est bien passé.

Pendant les grandes vacances, nos employés communaux ont manipulé le "pinceau" avec adresse pour redonner des couleurs à la classe de "petite section" de maternelle. On peut les féliciter, la tâche est loin d'être facile mais le résultat est remarqué ! Ainsi en 3 ans, tout le bâtiment regroupant la petite et la moyenne section de maternelle, le hall et la cuisine ont été "rafraîchit".

Les cantinières, quant à elles, ont de suite pris le rythme qu'il convenait compte tenu du nombre d'élèves à servir ; la garderie communale n'était pas en reste et Anne Maraux est venue renforcer l'équipe en place.

Les "tournées" organisées au plus près des besoins de chacun par Evelyne permettent à notre car communal de transporter tous nos élèves à bon "port".

Mais n'en doutez pas non plus, vos élus aussi ont repris leurs travaux, certains ne les avaient même pas quittés ! C'est ainsi que la station d'épuration de Boutigny rénovée et agrandie verra très certainement sa mise en fonction dès novembre prochain, l'étude de celle de Prouais ne saurait tarder. Une commission spécifique d'élus chargés de travailler sur le "Plan Local d'Urbanisme" va être mise en place et les réunions publiques promises seront planifiées au fur et à mesure de l'avancée de nos travaux. La réhabilitation des mares de Boutigny-Prouais restent dans notre programme d'actions du moment en collaboration avec le Conseil Général et ses services.

Enfin, et la liste n'est pas exhaustive, votre sécurité reste notre principale préoccupation, une sécurité que nous nous efforçons d'améliorer avec les moyens à notre disposition. En tous cas, vous pouvez compter sur ma volonté, sur ma détermination et sur l'attention que je porte à vos attentes, partagées avec tous les élus de Boutigny et de Prouais.

Votre maire,
Mireille ÉLOY



VIE COMMUNALE

L'ABREUVOIR A RETROUVE SA RESERVE D'EAU !

Le nettoyage de l'abreuvoir était programmé pour le mois de novembre prochain, compte tenu des disponibilités nécessaires en tracteurs et remorques.

Malheureusement, sa vanne, détruite par un acte de vandalisme a contrarié nos plans. Privé de sa réserve d'eau, indispensable en cas d'incendie, nous avons été obligés de prendre des mesures d'urgence. C'est ainsi que dans un premier temps, les Frères Joyeux ont accepté d'intervenir très rapidement afin de retirer un maximum de boues. Pour faire gagner du temps et minimiser la salissure de la chaussée Jean-Jacques Daudigny a accepté que ces boues, et les suivantes, soient étendues dans son champ tout proche. La location d'une pelle s'est ensuite imposée à nous après que nos employés communaux aient nettoyé le dessous du pont manuellement. Pour aider Philippe Galerne et Joël Peluche à remettre la vanne en état de fonctionner, Hans Monpontet a proposé son savoir-faire de menuisier.

Vous l'aurez remarqué, beaucoup de monde s'est investi dans cette remise en état. Je veux donc remercier chaleureusement les Frères Joyeux, Jean-Jacques Daudigny, Hans Monpontet, Philippe et Joël pour leur dévouement mais aussi Daniel Brunet et Fabrice Geffroy pour le prêt de leur matériel agricole et leur investissement personnel.

Mireille ÉLOY



COMMISSION ASSAINISSEMENT

La loi sur l'eau de 2006 impose des rejets normalisés tant en assainissement individuel que collectif.

Assainissement collectif :

Nous avons deux stations d'épuration créées en 1978 qui produisent des rejets non acceptables aux normes actuelles.

La réhabilitation de la station de Boutigny est en cours avec l'adjonction d'un système de traitement des boues par rhyzocompostage. Ce sont des filtres plantés de roseaux, et plus particulièrement des rhizomes. Le principe est la filtration des boues extraites du bassin d'aération à travers des lits de sables plantés de roseaux. Au nombre de 6, ces lits seront alimentés en alternance. Ce procédé est 100 % naturel. Les plantes en pompant l'eau nécessaire à leur développement accélèrent le processus d'assèchement, tout en apportant l'oxygène nécessaire au développement des microorganismes naturels. Cette nouvelle installation permet d'optimiser le fonctionnement de la station.

Le coût de l'opération s'élève à 180 000 euros HT

- Subvention Conseil général	46 500 euros
- Subvention Agence de l'eau Seine Normandie	58 154 euros
- Commune Boutigny-Prouais	
Prêt à taux 0 % de l'Agence Seine Normandie	75 000 euros

La station de Prouais a un fonctionnement non satisfaisant, nous étudions son remplacement. Nous avons acheté un terrain de 15 000 m² à cet effet.

Assainissement non collectif :

Depuis le 1er janvier 2006 la loi sur l'eau a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations autonomes.

Le SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif concerne toutes les installations individuelles non raccordées à un réseau collectif.

Cette compétence a été transférée à la Communauté de communes du pays houdanais. Bientôt opérationnel, ce service fera un état des lieux précis de toutes les installations autonomes existantes d'ici 2012 en vue de leur mise aux normes.

Le SPANC instruit également toutes les nouvelles installations.

Daniel BRUNET.

VIE ASSOCIATIVES

La doyenne des associations de notre commune a fêté ses 100 ans, le 21 juin 2008, en présence de nombreuses personnes dont nos élus fiers de compter sur ce club qui anime 2 à 3 fois par semaine des entraînements à l'étage de la salle polyvalente de Boutigny.

En 100 ans le club a connu des hauts et des bas, durant 70 ans environs le club a été sédentaire.

Dans les années 1970 un nouveau dynamisme a accaparé les tireurs du club et ses dirigeants. Le club s'est ouvert au monde de la compétition en participant à de nombreux concours dans le département et au-delà. Pour les habitants de la commune la fraternelle a toujours gardé la possibilité de pouvoir tirer dans la commune dans l'une de ses structures.

En 1977 le club montre le bout de son nez pour la première fois au critérium national UFOLEP à Déols.

Depuis toutes ses années nous avons gagné 7 titres nationaux. Le premier en 1981 et en 2007 le n° 7 quelle belle histoire et elle n'est pas finie.

Pour cette nouvelle saison le club prend une nouvelle dimension en s'engageant en Fédération Française de Tir. Cette note de noblesse donnera au club et à nos tireurs plus d'épanouissement sur le plan sportif.

Aujourd'hui nous serions heureux de vous accueillir dans l'univers de nos stands à 10m ou 50m.

Pour toutes informations où inscriptions je vous invite à me contacter au : 06 75 80 51 95

Le Président
Gil Maréchal



LE CLUB DE L'AMITIE

Vous êtes retraité(e)s,

Vous souhaitez :

- lutter contre l'isolement,
- vous impliquer dans la vie de notre Commune,
- vous avez envie de communiquer,

Alors, ne restez pas seul(e)s et venez nous rejoindre, tous les quinze jours, de septembre à juin dans la salle de l'ancien restaurant scolaire de BOUTIGNY, et partager nos "goûters-jeux" en organisant nos projets à venir de banquets et sorties diverses et variées.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer nombreux !!!

LE CLUB DE L'AMITIE

Contact : Michel REY

02.37.65.10.26



ASPIC

9 Octobre 2008 de 10 h à 18 h

à la salle polyvalente de BOUTIGNY SUR OPTON (28)
16 Rue des Potiers

L'ASPIC

organise un concours de billard hollandais
classement sur la meilleure partie

1 euro la partie

nombreux lots - catégories homme-femme-junior

Résultats et exposition du
concours "photo été 2008" à 10 h 30

Dans le même temps, l'ouvrage sur les sapeurs-pompiers de Boutigny-Prouais, de 1846 à 2008, sera présenté par ses auteurs :
Sophie et Patrice THEBAULT.



Pour la deuxième année, sous la direction de Hans Monpontet, la chorale d'enfants de Boutigny-Prouais réunit une dizaine de voix fort prometteuses qui travaillent régulièrement différentes mélodies tirées d'un registre diversifié, alliant même pour certaines, un heureux mélange théâtral.

Plusieurs prestations sont en projet pour cette année. Bien sûr, les enfants seront présents aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, mais une représentation autour des chants de Noël est aussi à l'étude. Enfin, nous espérons également pouvoir renouveler l'expérience très réussie de l'an passé lors de la Fête de la Musique de notre commune.

Les répétitions ont lieu à Prouais, dans la salle de la mairie, tous les vendredis de 17H à 18H15. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements, il reste encore quelques places...

Choralement Vôtres

Le Bureau

Pour tous renseignements :

Hans MONPONTET : 02 37 65 10 39, Fabienne BONTE : 02 37 65 18 32 ou cecile.benichou@bigfoot.com



NAISSANCES

- 23 mai 2008 SEGUREL Gabin
- 03 Juin 2008 ASTARICK Tibo
- 07 Juillet 2008
TRAMBLY DE LAISSARDIERE Lorèns
- 10 Juillet 2008
GRENET-BORDEAU Léa
- 25 Juillet 2008 MENAGER Chloé
- 17 Septembre 2008
ROUMAUD Thomas



MARIAGES

- 27 Juin 2008
TECHER-LEVASSEUR Brice
& MAURICE Coralie
- 28 Juin 2008
MARCEAU Jean & GICQUEL Virginie
- 05 Juillet 2008
MONTEL David & LACOUR Cindy
- 27 Septembre 2008
POTTIER Sébastien & SCHRAMM Maud

Pour notre commune, une messe est célébrée le dimanche à 9h30 :

le premier dimanche du mois en l'église de Prouais
le 4ème dimanche du mois en l'église de Boutigny
Vous pouvez correspondre par courriel
avec le prêtre Don Thomas : don.thomas@orange.fr

MESSES

DÉCÈS

- Madame HELIX Irène
décédée le 01 Août 2008
- Monsieur HENRY Martial
décédé le 02 Août 2008
- Monsieur QUATREBOEUFs André
décédé le 26 Septembre 2008

FICHE PRATIQUE

LE SECRETARIAT "NOUVEAU" est arrivé :

AGNES, VERONIQUE ET CHRISTINE à votre service
à la Mairie et à l'Agence Postale Communale

Pour vous accueillir à l'Agence Postale Communale depuis plus de deux ans maintenant, il y a Christine Knipper. Ces dernières semaines, elle a également pris plaisir à traiter certaines de vos demandes concernant l'état civil, les inscriptions de vos enfants à la fois scolaires mais également au service de cantine ou encore à la garderie communale ...

Pour renforcer cette ligne de guichet, Véronique Desplanches est venue la rejoindre depuis le 23 septembre dernier. Adjointe administrative, elle était attendue pour partager le traitement des nombreuses tâches de mairie au service de nos administré(e)s, de l'Etat ... Elles seront toutes les deux sous les directives d'Agnès Ventura-Chevy, en charge de la bonne marche du secrétariat de la Mairie de Boutigny-Prouais.

Bienvenue à Agnès et Véronique. Merci et Bravo à Christine pour son investissement personnel.
Je suis certaine qu'elles sauront toutes les trois être attentives à vos demandes.

Une précision sur le renouvellement du secrétariat de mairie. Manuel Prudhomme et Nathalie Villery ont usé de leur droit de mutation pour des raisons personnelles. Les fonctionnaires ne peuvent être mutés que sur leur demande et sans aucune intervention de la part de leur responsable, en l'occurrence le maire. Donc, contrairement aux rumeurs circulant dans notre village, il n'y a pas eu de "mise à la porte" de ma part.

Mireille ÉLOY



Christine Véronique Agnès

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie** de Boutigny-Prouais
Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les "dépôts sauvages", de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'Hiver (du 1er Novembre au 29 février)

Mercredi après-midi: de 14h00 à 17h00

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le Mercredi 22 Octobre

Détails sur les panneaux d'affichage

**"SORTEZ VOS ENCOMBRANTS
DÈS LE MARDI SOIR"**

Bibliothèque Municipale

Attention ! Les horaires d'ouverture du mardi à la Bibliothèque municipale de Boutigny-Prouais ont changé. Vous serez désormais accueillis entre 16h30 et 18h30 (soit trois quarts d'heure supplémentaires par rapport aux anciens horaires).

En résumé, voici les horaires d'ouverture au public :

Le mardi de 16h30 à 18h30

Le mercredi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 16h00 à 18h00

Par ailleurs, la Bibliothèque souhaite mettre en place un nouveau service de portage de livres à domicile afin de permettre aux personnes ne pouvant pas se déplacer d'avoir malgré tout accès aux ouvrages disponibles. Si vous êtes intéressés, prenez contact au 02 37 65 12 86.

Bastien : bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY

Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45

Horaires d'ouverture de la Mairie Annexe de PROUAIS Samedi 08h30 à 10h00

Gardes de médecin : composez le 15 / Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56 / Gendarmerie : composez le 17

BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Pierre Gapillou

Maquette : Jonathan Godard - Impression : Graph'essais - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.